

**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Total 18

L'an deux mille vingt et un, le mardi 21 septembre, le Bureau Communautaire, légalement convoqué le mercredi 15 septembre, s'est assemblé à la salle Gérard Philippe, La Ferme, Cours Neuenhaus, 91 800 Boussy-Saint-Antoine, sous la Présidence de François DUROVRAY

		Présent	Absent	Excusé	Représenté par
Damien	ALLOUCH	X			
Faten	BENAHMED	X			
Sylvie	CARILLON	X			
Thomas	CHAZAL	X			
Olivier	CLODONG	X			
Romain	COLAS	X			
Christine	COTTE	X			
Michaël	DAMIATI	X			
François	DUROVRAY	X			
Annie	FONTGARNAND	X			
Bruno	GALLIER	X			
Christine	GARNIER	X			
Nicole	LAMOTH	X			
Pascal	ODOT	X			
Sabine	PELLON	X			
Richard	PRIVAT	X			
Valérie	RAGOT			X	Bruno GALLIER
Georges	TRON			X	Richard PRIVAT
<p><b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> Sylvie CARILLON</p>					

## 1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte à 10h00 sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Bureau, a dénombré 18 (16 conseillers présents et 2 conseillers représentés) et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 8 de la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 était remplie.

Mme Sylvie CARILLON a été désignée en qualité de secrétaire par le Bureau communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

## 2. DECISIONS

**N° DBC2021-019 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHE PUBLIC RELATIF A LA MAINTENANCE DES SYSTEMES D'ALARME DE DETECTION D'INTRUSION**

**Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** les modifications introduites par l'avenant n°1,

**Article 2 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

**N° DBC2021-020 : CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DU SIEGE SOCIAL DE LA CAVYVS A YERRES**

**Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** les termes de convention de mandat, jointe en annexe,

**Article 2 : AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que tout acte y afférent.

**N° DBC2021-021 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE PUBLIC « NETTOYAGE ET LAVAGE DES VITRES DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES »**

**Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : AUTORISE** le Président ou son représentant à lancer la consultation des entreprises,

**Article 2 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer lesdits marchés avec les opérateurs économiques retenus par la Commission d'appel d'offres y compris en cas de nouvelle passation suite à une procédure infructueuse notamment et l'ensemble des documents y afférents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15.

Affiché le **24 SEP. 2021**



**François DUROVRAY**  
Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de l'Essonne